

Non au recul de l'âge de départ!

Exigeons la retraite à 60 ans!

La réforme des retraites présentée par Élisabeth Borne vise, une fois encore, à baisser les pensions et à obliger les salarié-es et les fonctionnaires à travailler plus longtemps. La réforme annoncée pousse encore plus loin la logique de réduction des dépenses sociales.

Qualifiée de « paramétrique » par le gouvernement, car modifiant l'âge de départ à la retraite et le nombre de trimestres cotisés pour une pension à taux plein, cette réforme qui ouvre la voie notamment à la suppression des régimes spéciaux (considérés comme trop coûteux) et à une attaque renforcée contre les droits familiaux, induirait, en réalité, un changement en profondeur du système actuel.

Elle consacrerait aussi un basculement vers l'impôt, du financement des retraites dont le pilotage ne serait plus assuré par les représentants des salarié-es, mais par le gouvernement et le législateur, au détriment de la démocratie sociale.

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

RÉFORME DES RETRAITES

MOBILISONS-NOUS !

**D'autres solutions sont possibles !
Je soutiens la mobilisation inter-syndicale et je m'oppose à cette réforme :**

« [je signe la pétition](#) »

RÉFORME DES RETRAITES



Non à cette réforme injuste et brutale !

Le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation. Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs-ses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

Réforme des retraites : non à la baisse des droits !

Le projet de réforme des retraites de 2023 n'est pas si différent de celui du système universel à point combattu à l'hivers 2019-2020. Pourtant, la stratégie pour arriver à faire passer le projet diffère. Macron et son gouvernement ont tiré les leçons de l'échec de l'usine à gaz du projet à points. Le travail militant de la CGT avait permis de retourner l'opinion publique. Aujourd'hui, il a décidé de faire simple, mais l'objectif reste le même : diminuer la part des richesses produites consacrée au financement des retraites. **Les comptes des retraites ne sont pas déficitaires, le système est même excédentaire en 2021 et 2022 selon le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites.** Et pourtant, le gouvernement veut passer sa réforme en force et dans l'urgence. Contre l'avis des syndicats, des Français-ses et du patronat. Le système français de retraite, mis sur pied au lendemain de la seconde guerre mondiale, a déjà fait l'objet de huit réformes. Elles ont toutes été guidées par la volonté de remettre en cause le droit à partir en retraite à 60 ans institué en 1982, et d'obliger les salarié-es et les fonctionnaires à travailler plus longtemps. Pour y parvenir, les gouvernements libéraux successifs ont eu recours à différentes mesures : prise en compte des 25 meilleures années de salaire dans le calcul des pensions, contre dix auparavant, pour les salarié-es du privé et allongement de la durée de cotisation dans le public, avec, pour conséquence, la baisse des pensions, en particulier des femmes et de celles et ceux ayant connu des périodes de chômage ou de précarité.

Aujourd'hui, 40 % des retraité-es perçoivent, après une vie de travail, une pension inférieure au seuil de pauvreté.

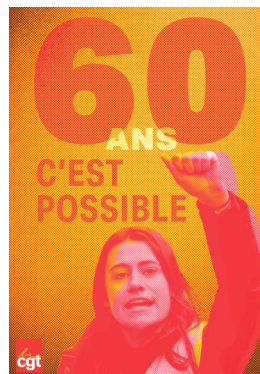
Il est possible de trouver des recettes nouvelles!

La CGT propose une autre réforme :

- retour à un départ à 60 ans,
- pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€,
- prise en compte des années d'études, ...

Comment ? En allant chercher de nouveaux financements :

- fin des exonérations de cotisations,
- hausse du taux de cotisation,
- égalité professionnelle femmes-hommes, ...



Financer de bonnes retraites par répartition et à prestations définies, c'est possible !

Les propositions de la CGT :

- Modifier la répartition des richesses :

Passage du taux de chômage à 7,4 % en 2022 =
+10 milliards d'euros

Augmentation des salaires de 3,5 % =
+6,5 milliards d'euros

Augmentation du point d'indice de la fonction publique =
+6 milliards d'euros

Intégration des primes dans la fonction publique =
+6 milliards d'euros

Égalité salariale Femme/Homme =
+5,5 milliards d'euros

- Supprimer les exonérations et soumettre à cotisations sociales tous les éléments de rémunération :

La suppression des exonérations de cotisations patronales permettrait de dégager pour les caisses de retraite =
+20 milliards d'euros

Soumettre à cotisations l'épargne salariale =
+10 milliards d'euros

Instaurer un malus sur les emplois précaires =
+10 milliards d'euros

Lutter contre la fraude aux cotisations sociales =
+1 à 2 milliards d'euros

Une majorité contre la régression sociale !

Pour construire la mobilisation contre la baisse des droits du système universel de retraite par répartition, nous pouvons compter sur l'opinion publique. En effet, une majorité de français-es a bien compris les conséquences du projet et refuse toute nouvelle régression sociale. Les sondages d'opinion soulignent que ce refus touche toutes les générations et catégories professionnelles. **Alors, salarié-es du privé et du public, jeunes et retraité-es, privé-es d'emploi : tous-tes concerné-es, tous-tes mobilisé-es !**



Pour toutes ces raisons et pour défendre notre système de retraites contre celles et ceux qui veulent le fragiliser, l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme appelle à une première journée de grève massive !

MANIFESTATION JEUDI 19 JANVIER A CLERMONT-FERRAND

A partir de 10H00 PLACE DU 1er MAI